Faculté de médecine vétérinaire
Université de Montréal

Aux professeurs(es) de la FMV

OBJET : Fonds Régina De Vos – Appel de projets - Automne 2023

Cher(chère) collègue,

Le Fonds Regina De Vos, créé en 2006, a atteint des revenus permettant de distribuer des fonds annuellement. L'objectif de ce Fonds est d'octroyer des bourses à des étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs et/ou du soutien financier pour des activités ou projets afin de promouvoir l'intervention de la médecine vétérinaire comme moyen de protection et d'amélioration de la santé humaine, dans le cadre d'activités orientées vers les populations jugées dans le besoin. Les activités considérées seront la participation à des programmes de recherche, d'enseignement ou d'information ayant trait à la prévention, au dépistage, au diagnostic ou traitement de maladies animales susceptibles d'améliorer la santé humaine, et par la contribution à l'élaboration et à l'exécution de programmes de contrôle des maladies animales ou d'inspection des produits d'origine animale.

Cet appel de projets s'adresse à vous en tant que professeur(e). Vous avez l'occasion de bénéficier de la générosité de nos donateurs. Vous pouvez prendre connaissance des Directives générales de la demande de financement du Fonds Régina De Vos, et la première étape est de signifier votre intérêt par Lettre d'intention contenant les éléments suivants :

- **Titre du projet**
- **Pays visé**
- **Description sommaire du projet (incluant les objectifs)**
- **Impacts potentiels du projet sur la santé humaine**
- **Identification des collaborateurs locaux et internationaux**

La lettre d'intention permettra au comité d'attribution du Fonds Régina De Vos d'évaluer l'ampleur des candidatures et la recevabilité des projets en lien avec les objectifs du fonds. La **lettre d'intention** doit être **transmise au plus tard le 22 décembre 2023**, par courriel, en format pdf, à Maggy Coderre, maggy.coderre@umontreal.ca . Les lettres d'intention reçues seront évaluées par le comité d'attribution du Fonds Régina De Vos et la décision sera transmise au responsable du projet à la fin du mois de janvier 2024. Si le projet franchit cette première étape, le comité invitera le responsable à soumettre sa Demande de financement présentant les détails du projet.

Le financement des projets retenus pourrait être décalé à la suite de la demande du responsable du projet afin de s'adapter aux exigences sanitaires du moment.

Si vous voulez voir les projets qui ont été acceptés et financés par le Fonds jusqu'à maintenant et qui répondent aux attentes du comité, allez sur la page Fonds Régina De Vos sur le portail UdeM.

Acceptez, cher(chère) collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

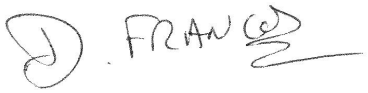

DAVID FRANCOZ DMV, M.Sc., Diplomate ACVIM-LA
Doyen

DF/mc